

de la composition.—Dans votre opinion, le syndicat de M. Senecal .....—Enfin, lecteur, que vous le veuillez ou que vous ne le veuillez pas, en homme d'honneur, je tiens à dégager ma parole ; et, sans plus de préambules, j'entre en matière." Dans de semblables circonstances un lecteur n'a qu'à se résigner, à baisser la tête et à écouter en silence.

\* \*  
\*

Il s'agit d'un devoir de classe, sous forme de lettre, dont le sujet est l'incendie du hangar de M. Ducharme en 1845. Au milieu des ruines et des cendres du temps présent, ce petit travail ne manque pas d'actualité. Il est écrit sans prétention. Certainement, quand il vit le jour, il ne s'attendait pas aux honneurs de la publicité ; mais que voulez-vous, il est de ces existences privilégiées, commencées sous une bonne étoile, que la fortune et la gloire vont chercher jusque dans leur retraite, comme *Cincinnatus* à sa charrue, comme *S. Bernard* au fond de sa cellule de Clairvaux. De ce nombre, sans doute, est cette petite composition qui se lit comme suit :

« Lundi, 7 juillet, vers les trois heures du matin, un incendie eut lieu à Ste-Thérèse ; le feu se déclara dans un hangar appartenant au Rév. M. Ducharme, curé de la paroisse et supérieur du Petit Séminaire. Cette bâtisse, dans laquelle se trouvaient mille minots de grain, était située si près du collège que celui-ci serait devenu la proie des flammes, n'eut été l'ardente activité des élèves qu'animaient leur désir de sauver leur cher établissement ainsi que leur attachement excessif pour leur vénérable supérieur. La plupart des écoliers, couchés au troisième étage du Séminaire, étaient ensevelis dans le sommeil, lorsque tout à coup ils furent éveillés par les sons lugubres de la cloche et par ces cris sinistres : au feu ! au feu ! A demi vêtus, ils s'empressent de se porter au travail. On voyait accourir de toutes parts les gens qui se hâtaient en disant : vite, vite, allons secourir notre bien-aimé pasteur qui se trouve dans l'affliction. Aussi leur zèle ne connaissait point de